

Réf: Dossier N° 135904

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAINE DE DEFENSE DES PLANTES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU NON LOIN DE L'HOTEL ALADJE, Lot 3906, Ilot 349

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAINE DE DEFENSE DES PLANTES

»

Objet : COMMERCIALISATION D'INTRANTS AGRICOLES, DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES, IMPORT-EXPORT ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU NON LOIN DE L'HOTEL ALADJE, Lot 3906, Ilot 349

Dirigeant(s) : Mme YARBANGA ABDOUL DJELILOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04794 du 25/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38895/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

